

A l'attention de Mesdames et Messieurs les
Bourgmestres

Votre correspondant Tom BOLS	T 02 518 24 11	Vos références	Annexes 1
E-mail tom.bols@rrn.ibz.fgov.be	F 02 518 29 11	Nos références III.32/3658/15	Bruxelles

21 -09- 2015

**Guichet pour la délivrance de documents d'identité provisoires.
Règlement de base pour 2016, à partir du 1^{er} janvier 2016.**

Madame le Bourgmestre,
Monsieur

La réorganisation du fonctionnement des délégations régionales du Registre national, annoncée dans la circulaire du 9 janvier 2015 (référence III.32/0152/15), se poursuivra en 2016.

Les heures d'ouverture standard des points de délivrance des délégations régionales du Registre national (en gestion propre¹) en 2016 figurent dans le tableau ci-joint, qui sera également publié sur notre site web.

Le point de délivrance établi auprès de notre administration centrale, auquel le citoyen peut s'adresser pour obtenir des documents d'identité provisoires en français et en néerlandais, reste ouvert chaque jour.

- Park Atrium, Rue des Colonies, 11 à 1000 Bruxelles (Gare Centrale)
Tél. 02/518 21 39
Chaque jour ouvrable : 9h30 – 12h et 14h – 16h.

Seul le point de délivrance établi au Park Atrium sera également ouvert les jours de pont officiels², ainsi que pendant les jours de semaine entre Noël et le Nouvel An³.
Les autres points de délivrance seront fermés ces jours.

Il est recommandé de préalablement prendre rendez-vous avec le point de délivrance dans lequel le citoyen souhaite se rendre.

¹ Les points de délivrance aux Fourons, Rue de la Gare 15, à Mouscron, Place Gérard Kasiers 19 et à Malmédy, Rue de la Gare 13 n'entrent pas dans le champ d'application de la présente circulaire.

² les vendredi 6 mai 2016 et vendredi 22 juillet 2016.

³ du mardi 27 au vendredi 30 décembre 2016.

Toutes modifications éventuelles du règlement susmentionné vous seront immédiatement communiquées par e-mail (par exemple des heures de guichet adaptées pendant des périodes de vacances).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général,



J. WIRTZ

5 1 - 02 - 5012

